Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE — 15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE

CONDITIONS

Par la poste, Un an	30 francs
Six mois	16 francs
Trois mois	8 francs
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.	

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place), LILLE

TARIF DE PUBLICITE

Annonces	la ligne 0.30
Réclames	— 1.00
Faits divers	— 1.50
Au-dessus ou au-dessous du Feuilleton	— 1.50
Dans les « Dépêches de la Nuit »	— 2.00
Etat-civil	— 1.75
Chronique locale	— 1.50
Echos	— 1.50
Gazette du Nord	— 2.00

Temps probable. — En France, le temps va rester un peu frais, des averses sont encore probables principalement dans l'Est et le Sud.

La mesure de l'excellence de l'âme est celle de son détachement s'elle-même. E. B.

Un dernier mot

Nous voici au terme de cette campagne électorale où tant de graves intérêts sont en jeu.

Le premier de ces intérêts — nous ne l'avons jamais caché et nous ne pourrions le faire sans mentir au titre de ce journal — c'est celui de la Religion catholique. Il s'agit avant tout des Droits de Dieu et de la liberté des âmes.

Nos adversaires les plus déclarés le confessent clairement : les désistements ont été réglés par la Loge au seul point de vue de la guerre à la religion.

Et il suffit d'avoir jeté un coup-d'œil sur le judéo-maçonnique « Réveil » d'hier pour en avoir une preuve de plus. Ses appels aux passions mauvaises des électeurs sont uniquement des cris d'impiété et des blasphèmes.

Cela doit suffire pour dicter à tous les électeurs qui nous lisent leur **devoir de voter et de bien voter.**

Mais il y a plus.

Aux intérêts de la religion sont étroitement liés ceux de la France, dont le catholicisme est l'âme et le principe vital.

Je lisais précisément hier matin, dans une petite feuille qui est l'organe officiel des Sociétés de Libre-Pensée du Nord :

« **Quand le baromètre de la religion est en baisse, celui de la révolution est en hausse.** »

Profonde vérité qu'attestent toutes les pages de notre histoire.

Donc, **bien voter** ce n'est pas seulement travailler pour Dieu et pour les âmes, c'est aussi coopérer au salut de la Patrie, que tout progrès révolutionnaire pousse davantage vers l'abîme.

Cet abîme est proche : tout le monde s'en rend compte. Un pas de plus peut nous y précipiter.

Ce pas vers l'irrémédiable déchéance, il faut l'empêcher.

Donc, c'est pour la France et pour Dieu que tous nos amis iront aujourd'hui aux urnes.

Et pour cela, ils voteront et feront tous voter autour d'eux pour

Nos Candidats

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Première Circonscription
CANDIDAT REPUBLICAIN LIBERAL
M. ALFRED DUMONT
député sortant

—(o)—

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Deuxième Circonscription
CANDIDAT REPUBLICAIN LIBERAL
M. LEON DAMBRINE
Adjoint au maire de Lille

—(o)—

Troisième Circonscription
CANDIDAT REPUBLICAIN
ANTICOLLECTIVISTE
M. CHARLES DELESALLE
Maire de La Madeleine

—(o)—

Cinquième Circonscription
CANDIDAT REPUBLICAIN
LIBERAL-PROGRESSISTE
M. LE COMTE D'HESPEL
Maire de Fournes

—(o)—

Sixième Circonscription
CANDIDAT REPUBLICAIN LIBERAL
M. JULES CLETY

—(o)—

Huitième Circonscription
CANDIDAT REPUBLICAIN LIBERAL
M. SALVETTI

—(o)—

Neuvième Circonscription
CANDIDAT REPUBLICAIN LIBERAL
M. GROUSSAU
député sortant

—(o)—

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Deuxième Circonscription
CANDIDAT REPUBLICAIN LIBERAL
M. GUILLAUME DES ROTOURS
Conseiller d'arrondissement

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— **A ANNAPPES**, de **M. Louis Duplouy**, dit du « Bois-Blanc », décédé subitement le 8 mai, à l'âge de 59 ans.

Ancien conseiller municipal, ancien élève des Frères et membre honoraire, le défunt était un homme aux principes solides et un chrétien convaincu.

— **A SANTES**, de **Mme veuve Cyr-Louis Colliez**, née Philippine Dhullu, une des plus anciennes et fidèles abonnées de la « Croix », décédée dans sa 86e année, après une longue maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements.

— **A HAVELUY**, de **M. Clodomir Parent**, pieusement décédé dans sa 52e année, après de longues et pénibles souffrances. Il fut le champion infatigable de la cause libérale et sut se concilier l'estime et les sympathies de tous ses concitoyens.

— Samedi, en l'église Notre-Dame, à **TOURCOING**, ont eu lieu les funérailles de **Mme veuve Goeman.**

La levée du corps a été faite par M. le pro-doyen Gruson et la messe a été célébrée par M. Mille.

Dans les stalles on remarquait M. le chanoine Debrabant.

Le deuil était conduit par M. Edmond Goeman, le C. F. Fiorel-Marie, ses enfants, accompagnés par M. le chanoine Denys, numônier des religieuses de Notre-Dame de la Treille, et le C. F. Florian.

Dans l'assistance on remarquait MM. Leleu, supérieur du Collège, Castelnot, curé de Saint-François, Taquet, curé du Sacré-Cœur, à Mouvaux, Nestor Tyberghien, directeur de Saint-Louis, J. Bernard, Bonte, Douze, Jonas, Desmarchelier, Marescaux, professeurs au Collège, Hus, vicaire au Saint-Sépulcre à Roubaix, les C. F. Cyrille, Florent et Fruence.

— Jeudi ont été célébrées, à neuf heures et demie, en l'église de **ROUBAIX**, au milieu d'une nombreuse assistance, les funérailles de **Mme Jean-Marie Layec**, née **Jeanne Kœur**, veuve en premières noces de **M. Yves-Marie Guerrien**, décédée à l'âge de soixante-six ans.

La regrettée défunte était la mère de M. l'abbé Arthur Guerrien, directeur du patronage Saint-Stanislas, à Lille (Vauban), et de M. Fernand Guerrien, directeur de l'école libre d'Hem (Nord).

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

— Samedi, en l'église Saint-Christophe, à **TOURCOING**, a eu lieu, au milieu d'une nombreuse assistance, le mariage de **M. Alphonse Honoré**, fils de Mme Emile Honoré-Montagne, avec **Mlle Marie Delattre**, fille de Mme Frédéric Delattre-Lecoutre.

M. Davril, curé de Genech, ami de la famille, célébra la sainte messe et reçut le consentement des époux.

On remarquait dans les stalles M. le chanoine Leclercq, doyen de St-Christophe; M. Leleu, supérieur du Collège ; M. Castelnot, curé de Saint-François ; M. Agnius, professeur à Roubaix ; MM. les abbés Dalmar, Gadenne, Rimette, Marescaux, Delplanque, Van Eslande, Dutoo, Donze, Bouchendhomme ; les vicaires de la paroisse.

L'orgue était tenu par M. Ed. Dléréckx, organiste de la paroisse et beau-frère du marié, qui joua « Marche solennelle » de Massenet, « Lied » de Ed. Dléréckx, « Marche » de Pierné.

— Le samedi 16 mai, à onze heures, sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth à **ROUBAIX**, le mariage de notre ami **M. Victor Rouzé**, avocat au barreau de Béthune, avec **Mlle Hélène Horent**, fille de Mme Vve Horent-Vossard, de Roubaix.

— Nous apprenons les fiançailles, à **BAILLEUL**, de **Mlle Georgina Detrez** avec **M. Louis Bruneel**, fabricant de toiles.

FUNERAILLES DU R. P. HERRENGT

Le Collège N.-D. du Tuquet a fait vendredi à son Recteur d'émouvantes et pieuses funérailles.

De nombreux amis étaient venus témoigner aux PP. Jésuites en Belgique leur attachement et leur regret. On remarquait notamment Mgr Descamps, représentant l'Evêque de Lille ; M. le vicaire-général Delbrouck, Supérieur du Collège de Lille ; M. le chanoine Dutoit, vice-recteur, et M. le chanoine Bayard, professeur à l'Université catholique ; MM. les chanoines Pajot, Masqueller, Buns, M. le Doyen de St-Christophe et trois autres Curés de Tourcoing ; M. le Supérieur du Collège de Tourcoing ; M. le Doyen d'Antoing et MM. les Curés de Mouscron ; M. le Principal du Collège de Mouscron ; les représentants des PP. Rédemptoristes, Barnabites, Maristes ; le Cher Frère Visiteur et l'Aumônier du Pensionnat d'Estaimpuis, plusieurs Frères de Marie ; plusieurs Petites-Sœurs des Pauvres de Roubaix, de Tourcoing, des Sœurs du Saint-Sauveur et de l'ouvrier.

Parmi les laïques M. Groussau, député du Nord ; M. Arnould, conseiller d'arrondissement ; M. Remy, adjoint ou Maire de Lille ; M. Pollet, conseiller provincial ; M. Coppenolle, échevin de Mouscron ; M. le notaire Busschaert ; MM. les docteurs Humblet, Philippart, Toulemonde ; M. Lerouge, M. Cracco-Bara, etc.

Etaient venus de France : MM. Tiberghien, Paul et Léon Droulers, Houzé de l'Aulnoit, Dalle, Thirlez, Screpel-Joire, Lefebvre-Dhalluin, Dassonville-Dhalluin, Boutry, Gaston et Edgar Dufour, Charvet, Cuvelier-Verley, Dr Delbecq, Lambin, Pollet-Bonnel, Roquette, Henri et Paul Laurent, Paul et André Leman, Désurmont, Duprez, Bonnel, Saint-Guily, Jonville-Herbaux, Basquin, Becquart, Craveri, Lemaire, etc.

Les Recteurs Français et Belges des différents Collèges dirigés par les PP. Jésuites en Belgique avec plusieurs membres de la communauté.

Le R. P. Provincial, entouré du personnel du Collège et de la famille du défunt, recevaient les condoléances des arrivants. Dans la chapelle qui pouvait à peine contenir tous les assistants, il chanta la messe. Outre les élèves du Collège, une députation d'anciens élèves était venue témoigner de souvenir persistant du Recteur défunt. Après l'office la longue procession des élèves et amis du religieux se rendit au cimetière à travers les rues de Mouscron. Tous priaient et la tenue modeste de cette jeunesse fut très remarquée.

Sur la tombe, M. Fricoudt, président de l'Association des Anciens Elèves, prononça les paroles suivantes :

Messieurs,

Les deuils nous frappent coup sur coup.

Voici que notre Président d'honneur nous quitte à son tour et que Dieu l'appelle à présider là-haut le groupe de nos amis regrettés. Il y a quelques jours à peine, surmontant les plus pénibles fatigues, le Révérend Père Recteur était venu prendre sa place parmi nous, et voilà qu'aujourd'hui nous pleurons autour de son cercueil. Nous le pleurons et pourtant nous le connaissions depuis peu, mais comme l'affabilité de son accueil, la distinction et la vertu que tout révélait en sa personne, l'amour qu'il avait pour la jeunesse et l'écho que trouvaient en son cœur nos aspirations, les prévenantes délicatesses qu'il avait pour notre Association, comme tout en lui nous avait rapidement conquis ! Nous allions vers lui et Dieu nous le reprend !

Mais, mon Révérend Père, notre Association ne saurait perdre votre souvenir. Nos prières les plus reconnaissantes vous sont assurées, nos regrets sincères vous accompagnent. Pour vous qui jouissez maintenant de la récompense céleste, vous dont les instances auprès de Dieu sont devenues plus efficaces que jamais, veuillez, mon Révérend Père, nous continuer du haut du ciel, le bienveillant patronage que votre paternelle bonté nous réservait ici-bas. Et puissent, quand l'heure sera venu, tous vos anciens, fidèles à vos conseils, se grouper autour de vous.

C'est ce que nous demandons à votre protection et c'est dans cette pensée que nous vous disons : à Dieu !

L'AVIS D'UN REPUBLICAIN DE GAUCHE

Nous avons publié la lettre que M. Maurice Colrat a écrite pour engager les électeurs du son canton à voter pour M. d'Hespel.

M. Colrat-Dejnuno avait refusé son appui, au premier tour, à l'honorable candidat.

Ses préférences allaient à M. Potié, candidat radicol. Et comme celui-ci s'était prononcé, comme M. d'Hespel, pour la loi de trois ans, aucun scrupule ne gênait le radical M. Colrat dans son choix.

Mais aujourd'hui il n'y a plus que deux candidats : M. d'Hespel et le citoyen Raghebeom.

Et comme ce dernier est adversaire de la loi de trois ans, M. Colrat met de côté ses préférences politiques pour obéir à sa conscience de bon Français.

Et, dans sa lettre à M. le comte d'Hespel, il indique les impérieux motifs de sa décision :

« **Je connais,** dit-il, **les raisons très graves,** d'ordre militaire et diplomatique, qui ont exigé le vote immédiat de la loi de trois ans.

« **Je sais** qu'elle demeure **indispensable** à notre **sécurité,** à nos alliances : que l'abroger demain ou la saboter **serait mettre la France en péril.**

« Je ne dis pas que **je le crois** ; je dis que **je le sais.**

« Dans ces conditions, Monsieur, **j'oublie ce qui pourrait nous diviser ; je vote pour le candidat des trois ans, je vote pour vous.** »

Noble langage d'un patriote clairvoyant et qui sait sacrifier ses préférences politiques aux intérêts majeurs de la Patrie.

Puissent tous les vrais Français, partout, élever leurs sentiments à cette hauteur et mettre le devoir du patriotisme au-dessus de tous les préjugés ou de toutes les passions politiques !

ÉCHOS

NOUVELLES MILITAIRES

Infanterie. — Réserve. — M. Dumoulin, capitaine d'infanterie à Lambres, est nommé capitaine de réserve au 33e.

Territoriale. — M. Beauchêne, chef de bataillon, est nommé lieutenant-colonel et affecté au 2e territorial.

SAPEURS-POMPIERS

Sont nommés :

MM. Hospie, lieutenant à Bambecque ; Maufroy, sous-lieutenant à Elesmes ; Leurette, sous-lieutenant à Gravelines ; Légarin, lieutenant honoraire à Maulde ; Canipel, lieutenant à Maulde ; Jacquart, sous-lieutenant à Maulde ; Dorchies, lieutenant à Phalempin ; Collette, sous-lieutenant à Phalempin ; Binauld, lieutenant à Wavrin ; Henneron, sous-lieutenant à Wavrin.

HONNEUR A JEANNE D'ARC !

« L'information populaire par l'affiche et le tract » publie un magnifique placard illustré, en couleur, représentant en pied la bienheureuse Libératrice qui, d'une main brandit son étendard et de l'autre couvre d'un geste protecteur un charmant écolier symbolisant la France de demain. A genoux devant la sainte guerrière l'Alsace tourne vers elle un regard qui prie et qui espère.

Le tout est d'une composition superbe.

Le texte est court mais complet.

« O toi qui as libéré la France de l'invasion étrangère, protège l'âme de nos enfants et garde au cœur des Français, avec la foi de nos Pères, l'amour de la Patrie et le suprême espoir des revanches futures ».

Pour conditions et propagande s'adresser à l'**Information populaire**, 36, Faubourg Saint-Honoré, 36, Paris.

CONCOURS REGIONAL DE STÉNOGRAPHIE ET DE DACTYLOGRAPHIE.

Le concours national annuel de sténographie (système Duployé) et de dactylographie de l'Institut Sténographique de France, qui a réuni en 1913 15.000 compétiteurs répartis dans 150 communes de France, aura lieu, pour la région, le dimanche 24 mai, à 9 heures précises du matin dans la salle des cours du Cercle Sténographique Duployen, 28, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix.

Les épreuves se subdiviseront comme suit :

Sténographie. — 1° Degré supérieur et commercial. — Dictées aux vitesses de 160, 140, 130, 120, 110 et 100 mots par minute ;

2° Degré scolaire élémentaire. — Dictées aux vitesses de 90, 80, 70, 60 et 50 mots par minute.

Dactylographie. — Epreuve unique. — Copie pendant 15 minutes d'un texte donné.

Le concours de sténographie est réservé aux candidats duployens ; celui de dactylographie, au contraire, est ouvert aux sténo-dactylographes de tous les systèmes et de toutes les marques. Les dames seront admises.

Les candidats doivent se faire inscrire avant le 17 mai par lettre adressée à M. le Président du Cercle Sténographique Duployen, 28, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix.

Des machines à écrire des principales marques seront mises gratuitement à la disposition des candidats qui en auront fait spécialement la demande lors de leur inscription.

Un comité composé de commerçants, industriels, directeurs d'école et professeurs de sténographie, assurera l'exécution sincère des épreuves et de nombreux prix consistant en médailles d'argent et de bronze, stylographes, volumes, diplômes, etc., seront attribués aux lauréats.

Une «atrocité» de Ducarin

DÉNONCÉE PAR LE CITOYEN PAURICHE son ami politique

Parmi les victimes politiques de M. le patron Ducarin, nous avions cité son ancien secrétaire particulier, le citoyen Pauriche.

Mais ce dernier nous fait assavoir que, s'il a renoncé à son rond-de-cuir de chez Ducarin, c'est... parce qu'il était dans les meilleurs termes avec son patron.

Voici d'ailleurs le billet du citoyen Pauriche :

Monsieur,

Je lis dans le numéro de la « Croix du Nord », du vendredi 8 mai, sous le titre titre « Ducarin demande pardon à ses victimes ouvrières », un passage où il est dit : « Mais dites-donc, M. le Patron, votre secrétaire particulier Pauriche, pourquoi donc « vous en êtes-vous défait aussi de celui-là ? « Et pourquoi Paviez-vous mécontenté au « point qu'il allait répétant sur les toits certaines manœuvres électorales de votre façon ? »

M. Ducarin n'a pas révoqué Pauriche, comme vous dites.

Pauriche a quitté M. Ducarin de son plein gré pour aller occuper le poste de secrétaire de la mairie d'Hellemmes-Lille.

Il l'a quitté en bons termes et il en a reçu une gratification de Mille francs pour bons services rendus.

Pauriche a pris personnellement part, comme secrétaire particulier de Monsieur Ducarin, à l'active campagne électorale menée en 1904, par les Républicains Cominois pour conquérir la Mairie, et votre insinuation tendant à faire croire que des manœuvres déloyales auraient été commises au cours de ladite campagne, m'atteint dans mon honorabilité.

Je proteste véhémentement contre les insinuations malveillantes que contiennent ces lignes.

Je vous prie et au besoin je vous requiers, conformément ou droit que me donne la loi, d'insérer ma lettre dans votre Journal à la place même où a paru l'article sus-visé.

Agréez, Monsieur le Rédacteur en Chef, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

A. PAURICHE,
Secrétaire de la Mairie de Seclin.

A la bonne heure ! Le citoyen Pauriche a reçu, de son propre aveu, mille francs pour « bons services » (?) rendus à M. Ducarin. La gratification vaut bien cette nouvelle complaisance de l'ex-secrétaire particulier pour son ancien patron. Le citoyen Pauriche est reconnaissant par nature. Nous l'en félicitons.

Mais l'amitié réciproque des deux compères donne une singulière valeur à une autre lettre, que Pauriche ne nous demande pas de publier, mais que nous allons tout de même insérer, puisqu'il aime voir sa prose dans le journal.

Or donc, le 26 juillet 1913, Pauriche adressait à un de nos confrères la lettre suivante, dont nous tenons bien entendu l'original — au crayon — à sa disposition :

Monsieur le Rédacteur en chef,

Excusez-moi si je vous écris au crayon. C'est parce que je désire arriver à temps **pour que l'affaire dont il s'agit soit commentée dans votre numéro de dimanche.**

DUCARIN EST EN TRAIN ACTUELLEMENT DE COMMETTRE UNE ATROCITE.

La femme de Bilcq (Gaston), garde-champêtre, à Seclin, Cominois de naissance, se trouve dans une situation qui nécessite son admission d'urgence à l'hôpital. Depuis trois semaines elle est soignée chez son beau-père Bilcq (la perruquier, **républicain de la première heure**) et, malgré des démarches urgentes, le maire de Comines persiste à refuser son admission à l'hôpital, en opposant qu'il lui faut **un engagement écrit du mari de payer les frais du séjour, soit 3 fr. 50 par jour.**

Or, Bilcq gagne ici mille francs par an et il a deux enfants. Pensez-vous donc qu'il puisse prendre un tel engagement ?

... Ducarin qui sait que Bilcq, en raison de sa situation de garde-champêtre, ne gagne pas la moitié du monde et est incontestablement privé de ressources, aux termes de la loi du 15 juillet 1893, ne peut **LÉGALEMENT** (c'est Pauriche qui souligne ici de trois traits) refuser l'hospitalisation de la femme Bilcq dès l'instant où le médecin qui la soigne déclare qu'elle ne peut être soignée à domicile.

En agissant comme il le fait, Ducarin commet un véritable abus de pouvoir...

JE COMPTE SUR VOTRE IMPARTIALITÉ POUR SIGNALER LES FAITS ET GESTES DE CE MAGISTRAT SANS SCRUPULE, A LA POPULATION COMINOISE.

Salutations distinguées.

PAURICHE
Secrétaire de la Mairie de Seclin.

N'ayant rien à refuser au citoyen Pauriche, nous signalons très volontiers, suivant son désir, aux électeurs, les faits et gestes de son ami, le « magistrat sans scrupule ».

DUCARIN ANTISYNDICALISTE

Et, puisque les amis politiques de Ducarin tiennent tant que ça, pour leurs écrits, à la publicité de la « Croix du Nord », voici de larges extraits que nous découpons dans un article du « Progrès du Nord » (janvier 1896).

Il vient de se produire à Comines, entre un patron et ses ouvriers, un incident qui mérite d'être raconté.

Les ouvriers tisserands de M. Ducarin avaient résolu de constituer un syndicat. C'était leur droit et la République a précisément fait une loi pour assurer ce droit aux travailleurs.

L'un des ouvriers, M. Henri Leclercq écrivit à ce sujet au patron une lettre conçue dans des termes conciliants et dont nous en extrayons la phrase suivante :

« Le but de notre syndicat n'est pas de venir vous chercher querelle, mais bien de faire aboutir les outres patrons à faire un tarif général de vos articles à seule fin que la concurrence ne vienne plus diminuer nos salaires. »

Pour toute réponse, M. Ducarin fit imprimer la lettre de M. Leclercq, en ayant soin, maillée peu généreuse, et bien puérile, cet ouvrier n'ayant point eu la chance, comme son patron, d'être boursier de l'Etat **et de s'instruire aux frais des contribuables,** de reproduire les fautes de français et d'orthographe.

En regard de la lettre de M. Leclercq, Ducarin afficha une réponse dont nous donnons, d'après le « Progrès du Nord », ces passages intéressants :

« Que les six ou sept mécontents qui sont chez moi s'en allent bien vite et je les remplacerai avantageusement. »

«... Résistez mes amis, et laissez les syndicats pour ceux qui ont un intérêt quelconque à les fonder, mais vous tous, Messieurs, vous pourrez toujours vous en passer. »

Et le « Progrès », porte-parole des ouvriers de Ducarin, terminait par ces lignes :

« Les ouvriers demandent à s'affranchir de cette contrainte morale que leur patron leur fait subir. Ils revendiquent leurs droits d'hommes et de citoyens. »

Eh bien ! qu'est-ce que vous attendez, citoyens ? c'est le jour...

ESSENCE POUR AUTOS

MOTEURINE

LE SUCRE BÉGHIN

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE RÉGULIÈRE

A HAZEBROUCK

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Le temps et la place nous manquent pour parler des élections municipales d'Hazebrouck.

Le scrutin a lieu dans huit jours. Nous aurons le loisir, d'ici-là, de consacrer à cette question tous les soins qu'elle mérite.

Disons seulement aujourd'hui, que le « Cri » de révolte publie la liste des candidats de soi-disant Union républicaine, en tête de laquelle figure le nom de M. Lemire. Nous la reproduirons à titre documentaire.

Nous disons « soi-disant Union républicaine », car il y a eu du tirage et le radical journal d'Hazebrouck publie les noms de candidats radicaux qui protestent et assurent que les suffrages qu'ils obtiendront « seront à la confusion des rancunes, à l'affirmation des principes vraiment républicains ».

Inutile d'ajouter que M. Warein, l'honorable maire iniquement dépossédé par le Conseil d'Etat, se représente à la tête d'une liste municipale, invitant ses concitoyens à « relever l'outrage » fait à ses électeurs qui ont donné 400 voix de majorité à la municipalité sortante.

Force nous est d'ajourner à la semaine prochaine la reproduction du vibrant appel, plein d'entrain, de fierté et de confiance qui accompagne la liste municipale dont voici les noms :

1. WAREIN Eugène, notaire, docteur en droit, maire.
2. MARGERIN DU METZ Pierre, avocat, docteur en droit, adjoint au Maire.
3. PATTEIN Gustave, sculpteur, adjoint au Maire.
4. HADOU Achille, président de la Commission des Fêtes, conseiller sortant.
5. DEFOORT Edouard, rentier, conseiller sortant.
6. DEHANDSCHOEWERCKER Aimé, avoué, licencié en droit, conseiller sortant.
7. VANHOUTTE Louis, pharmacien-chimiste, conseiller sortant.
8. SENELLART Gabriel, docteur en médecine, conseiller sortant.
9. SERLOOTEN Gaston, négociant, vice-président de la Musique, conseiller sortant.
10. OMAERE Albert, propriétaire, conseiller sortant.
11. DEBERDT Charles, brasseur, administrateur de la Caisse d'Epargne, Cons. sortant.
12. DEHAINE Isidore, ancien Juge de Paix, Conseiller sortant.
13. DEFOORT Arthur, cultivateur, Conseiller sortant.
14. DEGRAEVE Charles-Louis, cultivateur, Conseiller sortant.
15. DE LA PLESNOYE Joseph, Conservateur du Musée, Conseiller sortant.
16. DELASSUS Robert, Chef-mécanicien en retraite, Président de la Mutuelle du Chemin de fer, Conseiller sortant.
17. VANHOUCKE Auguste, Président de la Société de Secours-Mutuels de la Ville, Conseiller sortant.
18. GOUDAL Jérémie, cultivateur, Conseiller sortant.
19. DEQUIDT Emile, cultivateur, conseiller sortant.
20. EVERARE Julien, cultivateur, conseiller sortant.
21. DAUCHY Ferdinand, mécanicien-retraité, conseiller sortant.
22. CAMPAGNE Elie, entrepreneur, conseiller sortant.
23. LEFEBVRE Arthur, marchand boucher, conseiller sortant.
24. VERWAERDE Julien, constructeur-mécanicien, conseiller sortant.
25. GANTOIS Paul, rentier.
26. STAES-DELBECQ Louis, cultivateur.
27. VAN INGHELANDT Paul, cultivateur.

ECOLE D'AGRICULTURE DE GENECH

DISTINCTION PONTIFICALE

Sa Grandeur Mgr Charost, évêque de Lille, avait déjà manifesté toute sa sympathie pour l'Ecole de Genech, lors de sa récente visite. Nous apprenons que Sa Sainteté Pie X vient d'honorer son éminent directeur, M. Chombart, de la Croix de Léon XIII « Pro Ecclesia et Pontifice ».

Le Souverain-Pontife a voulu ainsi reconnaître les signalés services rendus par M. Chombart depuis 20 ans à l'enseignement agricole libre et son entier dévouement à la Sainte Eglise.

Toutes nos félicitations au nouveau chevalier et nos remerciements à Notre Saint-Père le Pape pour le précieux encouragement qu'il donne par là aux Œuvres Agricoles.

L'AVIATION

A LA BRAYELLE

Un biplan arrive de Sedan

Un biplan Henry Farman, de l'escadrille de Lyon, piloté par le lieutenant Gabriel, a atterri à La Brayelle. Cet appareil venait de Sedan, d'où il était parti malgré un vent violent.

Six départs pour Paris

Samedi, vers trois heures, de dix minutes en dix minutes, six avions sont partis pour se rendre à Paris-Saint-Cyr, où ils paraîtront, nous l'avons dit dans notre précédent numéro, à la revue à laquelle assisteront les souverains danois.

Les aéroplanes étaient pilotés par les lieutenants Pégat, Le Bihan et Thenault, et par les caporaux Bertin, Boulard et Chaussé.

Le capitaine Péralda, chef du groupe, qui vient de subir une petite opération au pied, rejoindra l'escadrille avec les tracteurs automobiles et le personnel des mécaniciens.

L'escadrille reviendra le 23 ou le 24 mai par le Havre-Boulogne.

L'escadrille du capitaine Voisin à Valenciennes

Cet officier s'est rendu samedi après-midi à Valenciennes avec une partie de son escadrille, afin de rejoindre le lieutenant Volmerange. Elle est revenue le soir même.

L'escadrille partira de Douai lundi pour se rendre à Dunkerque, après escale à Lille. Elle restera deux jours à Dunkerque, puis elle effectuera un long raid de 500 kilomètres dans une seule journée.

Un aviateur arrive de Mourmelon

Le lieutenant Coutisson, du centre de Mourmelon-le-Grand, est arrivé samedi. Il regagnera son centre lundi.

A VALENCIENNES

Dans la soirée de samedi, cinq avions militaires ont atterri à l'aérodrome de la Briquette.

A 4 heures 1/2, le lieutenant Volmerange, accompagné de son mécanicien Peyronnel, du camp d'aviation de Maubeuge, atterrissait le premier.

Il était suivi peu après par le capitaine Voisin, accompagné du mécanicien Vestot, du maréchal des logis Clément, accompagné du mécanicien Balme, du maréchal des logis Peltier, accompagné du mécanicien Martin, du lieutenant Courtisson, accompagné du mécanicien Berthelot.

Le lieutenant Courtisson (appareil Voisin) fait partie du camp d'aviation de Châlons. Les autres, sauf le lieutenant Volmerange, font partie de l'escadrille de Lyon, et venaient de Douai.

Le soir, vers 6 heures, les cinq aviateurs repartaient pour Douai par la voie des airs, après avoir été reçus en ville par le Comité du Club d'aviation.

UN CADAVRE DANS LA SCARPE

A CORBEHEM

Il y aurait eu crime

Mercredi dernier, on repêchait dans la Scarpe, à l'écluse de Corbehem (P.-de-C.), le cadavre d'un homme qui n'avait plus de vêtements et ne portait que de vieux souliers.

Comme le corps portait des blessures, un docteur en fit l'autopsie. Il constata que le malheureux avait été assommé et jeté ensuite dans la rivière.

La mort remonte à huit jours.

La police mobile, les gendarmes ont fait depuis trois jours des recherches pour connaître l'identité du noyé et l'endroit où il a été assassiné.

On croit que la victime était un ouvrier agricole qui a excité la cupidité de ses compagnons.

Un ouvrier tué à Vieil-Moutier

(Pas-de-Calais)

M. Grignon, âgé de 57 ans, était en train d'ébrancher des arbres dans les pâturages de M. Merlin. Il monta sur un arbre pour attacher une corde afin de le faire tomber.

Comme le vent était fort, une bourrasque survint et l'arbre s'abattit sur le sol avec le malheureux que l'on releva sans connaissance.

M. Grignon expira dans la soirée. Il était père de famille et estimé de toute la commune.

LA GREVE DE L'USINE A GAZ

A ROUBAIX

Les pourparlers se sont continués samedi à Paris, entre les administrateurs de la Société Roubaisienne d'Eclairage et M. Montoux, secrétaire de la Fédération nationale de l'Eclairage ; aucune nouvelle n'était parvenue dans le courant de l'après-midi.

A dix-neuf heures et demie, la Direction recevait de son administration avis que, malgré d'intéressantes propositions faites aux ouvriers pour des augmentations successives de salaires, ceux-ci sont restés intransigeants, réclamant le salaire intégral de 5 francs en deux étapes d'ici quelques mois.

LE FEU DANS LA FORET

DE SAINT-AMAND

Un incendie a détruit environ douze hectares de taillis dans la forêt domaniale de St-Amand, au lieudit la Barrière, sur le territoire d'Escaupont.

La futaie a beaucoup souffert.

Les dégâts ne peuvent encore être évalués, mais ils sont importants.

Une étincelle aurait provoqué cet incendie.

Écrasé sous son chariot

A DUNKERQUE

Henri Derate, 26 ans, charbonnier de la maison Collet, passait place de la République, assis sur le côté de son véhicule, quand un choc le précipita à terre ; la roue arrière lui passa sur les jambes.

Le pauvre garçon, dont les blessures sont graves, a dû être transporté à l'hôpital.

Une balle de laine sur le dos d'un docker

A DUNKERQUE

Un docker, Louis Wolle, 34 ans, travaillant au déchargement du vapeur anglais « Monarch », se trouvait dans la cale du navire pour accrocher les balles de laine à la chaîne d'une grue qui les remontait sur le quai.

Par suite de la rupture d'un maillon de la chaîne, une balle vint à s'échapper en pleine montée et tomba sur Wolle, qui à ce moment se trouvait devant l'ouverture de la cale.

Relevé sans connaissance, le docker fut conduit en voiture à son domicile, rue de la Gare, à Rosendael.

Il n'y a pas de blessures apparentes, mais on craint des lésions internes.

UNE CONFRONTATION INTERNATIONALE A JEUMONT

Lundi prochain aura lieu, à la frontière, à Jeumont-Erquelines, une confrontation entre trois individus arrêtés à Paris, et trois autres arrêtés à Bruxelles, pour vol de tableaux commis en Belgique.

Les juges d'instruction et substituts de Paris et de Bruxelles dirigeront la confrontation.

SAVON NOTRE-DAME DE LA TREILLE
Méfiez-vous des imitations. Victor Valeskier